

L'an deux mille vingt et un, le 24 du mois de novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de Cenon, régulièrement convoqué par courrier en date du 18 novembre 2021, s'est assemblé à la Salle du Conseil municipal, à Cenon, sous la présidence de Monsieur Jean-François Egron, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 35
Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de conseillers présents : 26
Nombre de conseillers votants : 34

Etaient Présents : Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOU, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Patrice BUQUET, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Marjorie CARVEL, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Florence DAMET, Olivier COMMARIEU, Fabrice MORETTI, Fabrice DELAUNE, Christine HERAUD.

Absents ou excusés ayant donné pouvoir : Cihan KARA ayant donné pouvoir à Monsieur le Maire, Gérard CASTAIGNEDE ayant donné pouvoir à Monsieur Max GUICHARD, Ludovic ARMÖET ayant donné pouvoir à Madame Laïla MERJOU, Claudine CHAPRON ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Marc SIMOUNET, Fathia BARKA ayant donné pouvoir à Monsieur Michaël DAVID, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique ASTIER, Philippe TARDY, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Monsieur COMMARIEU, Christine GLEMAIN ayant donné pouvoir à Madame Florence DAMET.

Objet | Convention de subvention pour l'équipement numérique des écoles élémentaires de la Ville

En 2021, dans le cadre du Plan de relance, l'Etat a proposé un appel à projet destiné à mettre en place un socle numérique de base dans les écoles élémentaires afin de favoriser la continuité pédagogique et le soutien à la transformation numérique de l'enseignement.

La ville de Cenon s'est saisie de la proposition et a répondu à l'appel à projets afin de continuer l'équipement informatique des écoles élémentaires de la ville.

Dans le cadre de cet appel à projets, la ville de Cenon a demandé un financement pour l'acquisition de 62 vidéoprojecteurs interactifs (VPI). Le déploiement de ces VPI a été prévu en deux phases : 31 installations ont été réalisées en 2021, 31 acquisitions seront installées en 2022.

Ainsi l'objectif de 100% de classes élémentaires équipées en VPI sera atteint en 2022.

Le coût total du projet est de 283 650 €. La subvention obtenue dans le cadre de cet appel à projet est de 55 738.88 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par,
34 voix pour
0 abstention
0 voix contre

Autorise Monsieur le Maire à signer la Convention de financement pour la mise en place d'un socle numérique dans les écoles élémentaires de la Ville

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213301195-20211124-2021-146-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2021

Publication : 29/11/2021

Jean-François Egron
Maire de Cenon

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat.